

A titre de grande nation commerçante et de membre responsable de la communauté mondiale, le Canada, madame le Président, ne peut s'isoler du reste du monde. Il n'a d'ailleurs aucune raison de le faire. Par notre richesse énergétique, nos autres ressources naturelles, notre structure industrielle avancée et notre population, nous ne le cédon à aucun autre pays.

Nous verrons notre production diminuer cette année. La productivité a accusé une baisse assez marquée et l'inflation est revenue à des taux de l'ordre de 10 pour cent. Il est temps que nous agissions pour réaliser notre potentiel considérable. Nous aurons plus de chances d'y parvenir si nous reconnaissons que le problème ne se limite pas à la gestion de la demande. Comme il n'existe pas de solution rapide, nous devons être patients et concevoir des plans à moyen terme. Comme il n'existe pas non plus de solution unique, nous devons combiner les politiques structurelle, industrielle et régionale avec des politiques fiscale et monétaire convenablement orientées. Nous aurons alors la certitude de nous attaquer aux problèmes fondamentaux et de nous engager dans les voies nouvelles qui peuvent assurer l'avenir de notre pays.

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Comme les ministres des Finances précédents, j'ai sollicité et reçu divers avis sur la gestion de l'économie nationale. Nombre de ces avis reflétaient, à mon avis, des positions extrêmes. Certains voudraient que l'État réduise considérablement son rôle et qu'on s'en remette presque exclusivement aux mécanismes du marché. D'autres nous pressent d'élargir notre domaine d'intervention en contrôlant aussi la fixation des prix et des salaires et la répartition des avantages économiques en général. Je rejette ces deux extrêmes. Je penche plutôt pour une stratégie qui, j'en suis convaincu, servira nos intérêts nationaux et individuels tout en préservant les libertés essentielles.

[Français]

C'est une stratégie qui allie aux restrictions nécessaires les mesures essentielles pour promouvoir l'amélioration de la productivité et des capacités de production. Cette stratégie s'inscrit dans la meilleure tradition libérale. Elle est entièrement conforme aux engagements que nous avons pris envers la population canadienne à la dernière élection.

En voici les lignes directrices:

Les dépenses publiques ne doivent pas s'accroître plus vite que l'économie, de manière que le gouvernement fédéral n'absorbe pas une proportion toujours plus grande des revenus;

d'ici l'exercice 1983-84, le déficit et les besoins financiers du gouvernement doivent être progressivement réduits;

il convient d'éviter, dans la mesure du possible, d'augmenter les impôts des particuliers et des sociétés;

le gouvernement est résolu à appuyer la Banque du Canada dans l'application d'une politique monétaire qui ne favorise pas l'inflation;

● (2020)

[Traduction]

tout en limitant les dépenses, il faut financer d'importantes initiatives nouvelles dans les domaines de l'énergie, du développement économique, de l'adaptation industrielle et de la mobilité de la main-d'œuvre;

Le budget—M. MacEachen

il faut aussi accroître l'aide au monde en voie de développement;

le gouvernement est résolu à soutenir l'aide sociale et économique aux personnes et aux collectivités le plus dans le besoin; et

il est déterminé à renforcer le jeu de la concurrence et à réduire le poids de la réglementation publique.

Voilà les principaux éléments de notre stratégie. Madame le Président, ils visent à résorber progressivement l'inflation, à relancer l'investissement et la productivité ainsi qu'à rétablir, à terme, une société caractérisée par le plein-emploi, une forte croissance et une absence d'inflation. J'aimerais évoquer rapidement chaque élément de cette stratégie avant d'en développer les principaux thèmes.

L'une de mes premières tâches, en qualité de ministre des Finances, sera de ramener le déficit fédéral à des proportions plus modérés. Il le faut, non seulement pour pouvoir faire face aux besoins futurs, mais aussi pour freiner la croissance de nos paiements d'intérêt. Cela est également indispensable à la réduction de l'inflation. Autrement, nous nous exposerions au risque d'une nouvelle flambée inflationniste. Dans l'immédiat, on prévoit une croissance plutôt lente; je considère par conséquent qu'une diminution modeste du déficit est de mise l'an prochain. Cependant, la réduction du déficit devra être plus marquée quand la croissance s'accélérera. A mon avis, des augmentations générales d'impôt—abstraction faite des taxes prévues dans le programme énergétique—présentent de grands inconvénients. Un relèvement de taxe de vente influe directement sur les prix. Une majoration des impôts directs diminue les incitations, freine la consommation et risque d'intensifier les revendications salariales. Je suis heureux d'avoir pu éviter ces augmentations générales d'impôt. En vérité, c'est pour moi un grand plaisir de pouvoir annoncer que je n'ai pas modifié l'indexation du régime fiscal des particuliers...

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: ... je décrirai plus tard les économies d'impôt permises par l'indexation.

Pour réduire le déficit, il a donc fallu restreindre sévèrement les dépenses. En ce qui concerne la politique monétaire, je continuerai d'appuyer la Banque du Canada dans son effort de limitation de l'expansion monétaire. On convient généralement, maintenant, qu'il s'agit d'une condition préalable à la réduction de l'inflation. Cela montre bien que nous n'accepterons pas sans réagir une inflation à deux chiffres.

Le domaine où l'action du gouvernement était peut-être le plus nécessaire est celui de l'énergie. J'ai travaillé en étroite collaboration avec mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'élaboration de notre politique énergétique. J'en donnerai un aperçu dans un moment. La nouvelle politique énergétique limite la hausse des prix du pétrole et du gaz pour les consommateurs canadiens et, ainsi, continue d'atténuer les effets des hausses de prix de l'OPEP. Elle renforce les mesures favorisant l'utilisation la plus économique possible de l'énergie et, notamment, le remplacement du pétrole par d'autres combustibles. Elle imprime un élan nouveau au développement de nouvelles sources d'approvisionnement, par des mesures directes et par de nouveaux encouragements qui seront particulièrement avantageux pour les entreprises à capitaux canadiens.